#ÉTÉ2023

TROUSSE D'INFORMATION



DESTINATION CLIC
3 JUILLET - 21 JUILLET



Chère participante, Cher participant,

Le programme Destination Clic est un programme de perfectionnement et d'enrichissement du français langue première conçu pour les jeunes inscrits en 8ème, 9ème et 10ème année. Ce programme te permettra :

- de développer ton plein potentiel et la confiance en toi,
- de développer un sentiment d'appartenance,
- de t'identifier à la communauté francophone au Canada comme à l'étranger,
- de te plonger dans une culture francophone nouvelle et dynamique,
- de vivre une expérience inoubliable avec d'autres jeunes de ton âge provenant de partout au Canada.

Tu auras l'occasion, au cours du programme, d'enrichir ton français, tant à l'oral qu'à l'écrit et de participer à des ateliers et à des activités dont les principales thématiques sont : la découverte de l'Acadie et de la culture francophone. De nombreuses activités à caractère sportif, culturel et social sont également au programme.

Tu recevras une formation en langue adaptée à tes besoins particuliers qui auront été identifiés lors du prétest que tu complèteras le lundi 3 juillet 2023. Cette formation te permettra de perfectionner tes compétences en français. L'approche par projets te permettra d'être autonome et de prendre davantage d'initiatives dans tes apprentissages du français. L'emploi du jeu, sous différentes formes, favorisera ton processus d'apprentissage. Il s'agit d'une formation de 45 heures à raison de trois heures par jour, du lundi au vendredi. À noter que ce programme ne mène pas vers des crédits universitaires pour les personnes participantes, toutefois, un certificat d'attestation est remis à la fin du programme.

Tu auras également l'opportunité de participer à divers ateliers et diverses activités organisées entre 13 h et 20h du lundi au vendredi. De plus, des activités et des excursions seront au menu pendant les fins de semaine. Certaines activités ou sorties peuvent être annulées ou remises en raison de la température. Pendant ton séjour au programme Destination Clic, notre équipe d'animatrices et d'animateurs dynamiques t'accompagnera dans tes apprentissages et durant les ateliers, activités et excursions.

Pour plus d'information, nous t'invitons à te rendre sur notre site web : www.umoncton.ca/learnfrench/destinationclic. Tu y trouveras la présente trousse d'information à lire attentivement, les étapes d'inscription à compléter et une foire aux questions.

Si tu as encore des questions, n'hésite pas à nous les adresser à l'adresse courriel suivante : destination.clic@umoncton.ca.

En mai, tu recevras une invitation à participer à une session d'information virtuelle. Une séance de questions/réponses clôturera la session.

Nous avons hâte de t'accueillir cet été et nous te souhaitons une expérience unique et mémorable à l'Université de Moncton!

à bientôt,

Lauriane Laforge

Directrice du développement des affaires Formation continue Université de Moncton

Amandine Cassiers

Coordonnatrice de projets Langue et culture Formation continue Université de Moncton

Paul-Émile Mallet

Directeur des programmes Destination clic et Impact Formation continue Université de Moncton

André Bourgeois

Agent de développement Langues et culture Formation continue Université de Moncton

À déterminer

Directrice/Directeur adjoint(e)
Destination clic et Impact
Formation continue
Université de Moncton

À QUOI S'ATTENDRE POUR LA JOURNÉE D'INSCRIPTION?

JOURNÉE D'INSCRIPTION

DATE: Dimanche 2 juillet 2023.

ENDROIT: Salle 136-A et 136-B Pavillon Léopold-Taillon (voir Annexe A).

HEURE: Entre 10h00 à 16h00. Toute inscription après 16h00 sera effectuée auprès

d'un membre de l'équipe qui t'accueillera et t'accompagnera.

NOTE: La famille de la personne participante est responsable du paiement des

frais (voir NOTE ci-dessous) et de l'organisation du voyage aller-retour entre

le lieu de résidence et l'Université.

Il est très important de nous informer de <u>l'itinéraire de voyage avant ton arrivée</u>. Ces informations nous permettront de prévoir l'accueil et l'accompagnement des personnes participantes à leur arrivée, par l'équipe des animatrices et animateur. Tu retrouveras un formulaire à cet effet, accessible à l'étape 4 de la procédure d'inscription, sur <u>notre site Web</u>.

Il est très important de nous informer de tout <u>changement d'horaire de voyage avant le jour du départ</u> en soumettant un nouveau formulaire que tu trouveras en cliquant ici: <u>Destination clic</u> - <u>Arrivée et départ 2023</u>.

Un retard occasionné durant le voyage pourra nous être signalé en en téléphonant au numéro d'urgence qui sera communiqué le 30 juin.

DÉPART

Votre départ doit être prévu pour le <u>vendredi 21 juillet 2023</u>. Les chambres doivent être libérées avant 11 h. Un lieu pour entreposer les bagages sera désigné, si vous devez demeurer sur le campus après 11 h.

NOTE: Selon l'endroit où vous habitez et sous condition de terminer le programme, vous pourriez qualifier pour une allocation fixe visant à payer une partie de vos frais de transport, selon l'échelle que vous retrouverez en annexe B du présent document. Les résidents du Nouveau-Brunswick ne qualifient pas pour recevoir cette allocation de voyage. Dans les semaines qui suivront la fin du programme, l'allocation sera versée via e-transfert à l'adresse électronique qui nous aura été fournie à cet effet dans le formulaire d'inscription.

Lors de votre inscription, vous allez recevoir une carte d'identification, que vous devrez avoir avec vous en tout temps. Cette carte vous identifie comme faisant partie du

programme et vous sera demandée par les divers services de l'Université (restauration, sécurité, etc.)

À QUOI RESSEMBLERONT MES JOURNÉES?

HORAIRE TYPIQUE

DU LUNDI AU VENDREDI

7 h à 7 h 45	Déjeuner
8 h 30 à 10 h 15	Cours en classe
10 h 15 à 10 h 30	Pause
10 h 30 à 11 h 30	Cours en classe
11 h 45 à 13 h	Dîner
13 h 30 à 17 h	Ateliers ou activités
17 h à 18 h	Souper
19 h à 21 h	Activités sportives
	Activités socioculturelles
	Excursions
	Aide en français
21 h 30	En résidence
22h	Couvre-feu

^{*} À noter que l'horaire peut changer sans préavis. Si c'est le cas, un nouvel horaire sera fourni aux personnes participantes.

SAMEDI

Des sorties ou des activités de plus grandes envergures sont organisées les samedis dans la région du Grand Moncton.

DIMANCHE

Temps libre, mais les personnes participantes peuvent quitter le campus si le formulaire d'autorisation à cet effet est signé.

ATELIERS, ACTIVITÉS ET SORTIES

Il y aura des activités et des sorties en après-midi, en soirée et le samedi : soit des excursions, des visites culturelles, des voyages à la plage, etc. Les activités restent à confirmer, mais en voici quelques-unes qui sont très populaires : la Plage Parlee, le site touristique acadien du Pays de la Sagouine, le sentier Arbre-en-arbre (Treego) au parc du Centenaire de Moncton, la visite du site touristique de Hopewell Rocks.

Des ateliers ou des activités obligatoires animés par le personnel enseignant, ainsi que les animatrices et animateurs, sont prévus en après-midi. Ces ateliers porteront sur des thématiques telles que l'Acadie, la musique francophone, l'environnement, les sports, l'artisanat, et bien d'autres.

Nous organiserons également des soirées spéciales, des rencontres sociales, soirées de jeux, activités sportives, un gala, des spectacles et autres activités enrichissantes et interactives qui seront obligatoires. À noter que ces activités, ateliers et sorties présentent d'excellentes occasions pour renforcer ton apprentissage du français.

QU'EST CE QUE JE DOIS EMPORTER?

LISTE DES EFFETS PERSONNELS

	Veuillez noter o	ue les	articles	suivants	sont fournis	:
--	------------------	--------	----------	----------	--------------	---

baseball, ballon de football.

- Serviette de toilette (1) et débarbouillette (1)
- Les résidences sont équipées de laveuses et de sécheuses dont l'utilisation requiert le paiement d'un frais (plus de détails ultérieurement).

Obi	ets	ob	lia	ato	ires:
– • • j		-			

	Numéro de carte d'assurance maladie, preuve d'assurance pour médicament (si ceci s'applique à vous)		Argent de poche et/ou carte bancaire pour vos achats personnels. (Nous recommandons de prévoir une solution de secours	
	Produits pour la lessive		en cas de perte).	
	Savon de toilette, shampoing, etc.		Vêtements d'été (par exemple, shorts, jeans, t-shirt, etc.) et des vêtements plus chauds pour les	
	Une serviette de plage		activités en soirée. Veuillez-vous	
	Lotion solaire		habiller de façon appropriée.	
	Maillot de bain et casque de bain		1 cartable de type « Duo Tang»	
	(obligatoire pour la piscine)		Feuilles lignées (50)	
·	Espadrilles (doivent être portées		Crayon, stylo et gomme à effacer	
	en tout temps au Centre d'éducation physique et des sports « CEPS »)		Bouteille d'eau réutilisable (important!)	
Objets	s optionnels			
	Médicaments prescrits ou non prescrits		Imperméable (manteau de pluie), parapluie	
	Petit sac à dos pour les excursions		Ventilateur (les appareils à air	
	☐ Séchoir à cheveux et autres appareils de soins personnels		conditionné sont interdits)	
			Tenue semi-formelle pour la soirée	
	Instruments de musique (s'il y a		gala	
	lieu)		Chasse-moustique	
	Équipement de sport, gant de			

Vous pouvez apporter une tablette électronique (iPad, Kobo, etc.), un téléphone cellulaire ou un portable, par contre, il est interdit de les utiliser durant les heures de classe, les activités organisées et les ateliers. Il est permis d'utiliser la caméra d'un téléphone cellulaire pendant certaines activités.

Il est également interdit d'apporter ces appareils et de les utiliser durant les heures de cours, les ateliers et les activités. Notez qu'il existe des exceptions à cette règle, à condition que son utilisation soit reliée à l'activité en cours et que l'adulte vous accompagnant soit d'accord (par exemple, vous pouvez utiliser l'application photo de votre téléphone mobile au lieu d'apporter un appareil photo).

Important:

L'Université de Moncton ne peut pas être tenue responsable des effets personnels qui seront perdus ou volés. Votre porte de chambre doit être fermée à clé en tout temps.

Il est fortement recommandé que la personne participante fasse l'acquisition d'une police d'assurance pour couvrir ses biens et d'écrire son nom sur ses objets personnels.

L'accès sans-fil est disponible sur le campus de l'Université de Moncton.

Nous recommandons également que les objets personnels de valeur soient étiquetés afin qu'ils puissent être restitués facilement en cas de perte.

QUELS SONT LES RÈGLES QUE JE DOIS SUIVRE?

RÈGLEMENTS

- La présence aux cours et aux ateliers est obligatoire. Il faut être à l'heure pour les cours, les ateliers, les repas et les activités socioculturelles.
- La participation aux activités socioculturelles (spectacles, sorties, conférences, etc.) est obligatoire. Toute personne participante qui est absente, qui refuse de participer, ou qui arrive en retard à une ou plusieurs activités obligatoires, sans raison justifiée, pourrait se voir dans l'obligation de quitter le programme.
- La consommation d'alcool, de cannabis et de drogues est interdite en tout temps. Toute personne participante qui aurait en sa possession, ou qui serait sous l'influence des drogues ou de l'alcool sera renvoyée. Tout frais encouru pour cause de renvoi d'une personne participante est la responsabilité des parents.
- La personne renvoyée devra quitter le campus dans les 24 heures qui suivront son renvoi. Les parents ou gardiens devront prendre les mesures nécessaire à la prise en charge de la personne renvoyée dans ce délai.
- Les personnes participantes ne seront pas autorisées à retourner chez elles, visiter de la parenté ou des amis le soir ou le samedi à moins de situations exceptionnelles. Seuls les dimanches entre 10 h et 19 h sont considérés comme des périodes de temps libre durant lesquelles la personne participante peut être autorisée à quitter le campus. Cette permission de sortie doit être donnée par les parents, la tutrice ou le tuteur au moment de compléter la fiche de renseignements (étapes d'inscription) avant le début du programme.
- Les personnes participantes <u>doivent toujours parler français</u> lors de leur séjour au programme. Toute personne participante qui ne démontre pas d'effort à parler français pourrait être renvoyée.
- Les personnes participantes doivent porter leur carte d'identité en tout temps. Cette carte vous sera remise lors de l'inscription.
- Les personnes participantes sont responsables de leur chambre en résidence. Les chambres doivent demeurer en ordre et propres. Les personnes participantes doivent respecter les règles associées aux résidences.
- Les résidences sont équipées de chambres avec salle de bain partagée et de studios de trois chambres avec une salle de bain partagée. Chaque personne participante aura sa propre chambre. Les personnes participantes partageront leur studio avec une autre personnes participant au programme Destination Clic. Nous plaçons ensemble les personnes participantes du même genre et d'âge similaire. Des arrangements adaptés seront également mis en place pour les personnes participantes non-binaires ou transgenres.

- Les personnes participantes ne sont pas autorisées à entrer dans les chambres des autres personnes participantes. Le non-respect de ce règlement pourrait entraîner le renvoi immédiat de la personne participante.
- Une attitude ou un comportement jugé nuisible au bon fonctionnement du programme sera étudié par l'équipe de coordination. Cette dernière a le droit de renvoyer toute personne participante qui n'accepte pas ou qui enfreint les règlements de l'Université et du programme Destination Clic. En particulier, aucun comportement pouvant compromettre la sécurité de qui que ce soit ne sera toléré.
- Les personnes participantes doivent respecter les règles à la cafétéria. De plus, il est essentiel de porter des chaussures et une tenue acceptable à la cafétéria.
- Multiple II est interdit de garder des animaux dans sa chambre.
- L'Université de Moncton n'est pas responsable des dommages encourus aux biens personnels des locataires. Il est donc conseillé aux personnes participantes de s'assurer que la porte de leur chambre soit verrouillée en tout temps.
- Un couvre-feu prendra place à 22 h tous les soirs, exception faite lors de certaines activités. Les animatrices et les animateurs demeureront en résidence avec les personnes participantes. Un agent de sécurité fera des tournées régulièrement à l'intérieur et à l'extérieur des résidences selon l'horaire établi par le Service de sécurité du campus de l'Université de Moncton.
- Étant une personne participante à un programme offert par l'Université de Moncton, vous devez respecter les règlements et politiques établis par l'Université.
- Les appareils à air conditionné ne sont pas permis dans les bâtiments de l'Université. Toutefois, les personnes participantes peuvent apporter un ventilateur.

Toute installation d'appareil ou d'équipement dans les bâtiments du Campus de Moncton doit être approuvée au préalable par le Service d'entretien et de réparation. De même, tout travail qui occasionne des modifications aux bâtiments doit aussi être approuvé au préalable par le Service d'entretien et de réparation. Comme exemple, il n'est pas permis d'installer des appareils à air conditionné format fenêtre ou tout autre format de même catégorie dans les bâtiments.

Les règlements ci-dessus assurent la protection des personnes participantes et le bon fonctionnement du programme. Merci de les respecter!

FAQ

GÉNÉRAL

- **Est-ce que le campus est sécuritaire?**
 - Le campus de l'université de Moncton dispose d'un service de sécurité en fonction 24h sur 24. Ce service favorise un environnement sécuritaire propice à l'enseignement et à la vie sur le campus.
- Est-ce que l'université est située près des magasins, boutiques et supermarchés?
 L'Université ainsi que les résidences sont situées à proximité, environ 20 minutes de marche, d'un centre d'achats, de restaurants, de pharmacies et d'épiceries.
 Il y a une cafétéria et un dépanneur dans le centre étudiant du campus.

VOYAGE ET TRANSPORT

- Est-ce que les frais de voyage sont inclus dans le coût du programme?

 Les sommes engagées pour le voyage aller-retour de votre lieu de résidence jusqu'à l'Université de Moncton sont à vos frais. Cependant, selon la province d'où vous venez, vous pourriez être admissible au paiement d'une indemnité de voyage. Consultez l'annexe C pour connaitre le montant de l'indemnité à laquelle vous avez droit. Cette indemnité de voyage vous sera versée
- Comment puis-je me rendre de l'aéroport ou de la gare de train et la station d'autobus au campus de l'Université de Moncton (U de M) et quel est le coût?

 Les frais associés au transport sont la responsabilité des familles des personnes participantes incluant les frais de transport par taxi pour se rendre au campus à l'arrivée et au départ.

uniquement si votre enfant a terminé le programme.

Veuillez prévoir environ 20-25\$ (10 minutes) pour vous déplacer entre l'aéroport et le campus et environ 10-15\$ (5 minutes) pour vous déplacer entre la gare de train/station d'autobus et le campus.

Des animatrices et des animateurs accueilleront les personnes participantes à ces endroits, à condition que l'itinéraire de voyage nous soit envoyé en utilisant le formulaire à cet effet.

ACCEPTATION DE LA BOURSE ET INSCRIPTION

Si vous êtes admissible pour une bourse, vous recevrez un courriel de l'Université de Moncton afin de vous informer de votre acceptation au programme, vous devrez ensuite confirmer votre participation selon les procédures et les délais indiqués.

À quoi dois-je m'attendre lors de la journée d'inscription?

La journée d'inscription débute à 10 h le 2 juillet 2023 et se termine à 16 h au Pavillon Léopold-Taillon (salle 136). Toutes les personnes qui participent au programme devront s'inscrire et recevoir leurs clés de chambre. Par la suite, les personnes participantes auront la chance d'aller visiter les résidences et de s'installer. Un rassemblement aura lieu pour le souper et une rencontre à 19h, suivi de quelques activités brise-glace en soirée.

56 Si j'arrive avant la date d'inscription, où dois-je me diriger?

Il est très important prendre toutes les mesures pour s'assurer d'arriver le jour de l'inscription, le dimanche 2 juillet 2023, préférablement entre 10h et 16h. Vous devrez nous informer de votre itinéraire de voyage à l'aide du formulaire à cet effet.

Si une personne participante devait arriver avant le jour de l'inscription, nous ne serions pas responsables de l'héberger ni de la superviser. Cette responsabilité reviendrait aux parents ou gardiens.

Est-ce qu'il est possible d'arriver après la journée d'inscription?

Il est très important d'arriver au plus tard à la date d'inscription (journée précédent le premier jour du programme), puisque chaque personne participante doit faire un prétest durant l'avant-midi du premier jour du programme.

Est-ce qu'il est possible de manquer des heures de classe pendant le programme?

Non. Vous devez être disponible et présent(e) pour toute la durée du programme.

LOGEMENT

Les personnes participant au programme Destination Clic 2023 habitent à la résidence Lefebvre située sur le campus.

- Est-ce que je partagerai ma chambre avec une autre personne participante?

 La résidence Lefebvre est équipée de chambres avec salle de bain partagée ainsi que de studios composés chacun de trois chambres et d'une salle de bain partagée. Nous plaçons ensemble les personnes participantes du même genre et d'âge similaire. Des arrangements adaptés seront également mis en place pour les personnes participantes non-binaires ou transgenres.
- Est-ce qu'il y a un service de laveuse et de sécheuse à la résidence?

 Les résidences sont équipées de laveuses et de sécheuses qui peuvent être utilisées. D'autres détails suivront concernant le fonctionnement de ces machines et leur coût.
- Est-ce qu'il y a une connexion internet sans fil à haute vitesse dans les chambres?

Toutes les chambres sont équipées d'une connexion internet sans fil (Wi-fi) haute vitesse.

Est-ce qu'il y a un téléphone dans les chambres?

Il n'y a aucun téléphone avec ligne directe dans les chambres des résidences. Si vous êtes un parent et que vous devez communiquer avec votre enfant, veuillez téléphoner au service des logements au 506-858-4015.

- **Est-ce que des machines Interac sont disponibles sur le campus?**
 - Il y a deux guichets automatiques sur le campus. Ils sont situés au centre étudiant. Vous y trouverez un guichet Uni Corporation Financière et la Banque Nationale.
- Quelle adresse postale utiliser pour envoyer un courrier, une carte postale, un colis, etc. à une personne participante?

L'adresse postale : Nom de la participante ou du participant

Résidence Lefebvre

18, avenue Antonine-Maillet

Moncton, N.-B.

E1A 3E9

NOURRITURE

⋄ Où pourrais-je prendre mes repas?

Tous les repas seront servis à la cafétéria de l'Université située au centre étudiant. Un vaste choix de menus santé et équilibré vous sera proposé tous les jours. Une option végétarienne sera offerte à chaque repas.

Si je souffre d'une allergie ou d'une restriction alimentaire, dois-je vous en informer?

Il est très important de nous informer de toutes allergies ou restrictions alimentaires avant le début du programme. L'information doit être inscrite dans votre fiche de renseignements que vous complèterez au cours des étapes d'inscription. Une option végétarienne est disponible à chaque repas à la cafétéria.

OBJETS PERSONNELS

Est-ce que je peux apporter un ordinateur portable?

Il n'y a aucun problème d'apporter avec soi un ordinateur portable ou une tablette électronique. Le service Wi-Fi (zone d'accès sans fil) est disponible gratuitement partout sur le campus. Ceci dit, veuillez prendre note des règles suivantes:

- 1. L'Université de Moncton n'est pas responsable des dommages encourus aux biens personnels des locataires.
- 2. L'Université de Moncton ne peut pas être tenue responsable pour les effets personnels qui seront perdus ou volés.»

Votre porte de chambre doit être fermée à clé en tout temps. Il est fortement recommandé que l'étudiante ou l'étudiant fasse l'acquisition d'une police d'assurance pour couvrir ses biens personnels. Veuillez identifier vos objets personnels.

Est-ce que je peux apporter mon téléphone cellulaire?

Il est permis d'apporter les téléphones cellulaires sur le campus. Mais, il est interdit d'utiliser ces derniers durant les cours et les ateliers ainsi que lors des activités organisées, sauf en tant que caméra et sur approbation du personnel responsable. Il est très important d'identifier vos effets personnels.

Est-ce que je pourrai acheter des effets personnels, si j'en oublie?

La liste des effets personnels à apporter est assez complète. Les personnes participantes pourront acheter les effets personnels manquant lors de visites au centre d'achats ou, uniquement en cas d'urgence, en demandant à une animatrice ou un animateur de l'accompagner à un magasin avoisinant.

VISITES, CONGÉS ET DÉPARTS

- Le dimanche étant un jour de congé, est-ce que je serai sans surveillance?

 Une permission de sortie donnée par un parent/tuteur est obligatoire afin de permettre les sorties hors du campus sans surveillance pour les personnes participantes. Cette permission de sortie est à complété dans le formulaire 'Fiche de renseignement' au cours des étapes d'inscription. En demeurant sur le campus, vous serez sous la surveillance des animatrices et des animateurs.
- Est-ce que mes parents peuvent venir me visiter lors de mon séjour à l'université? Durant la semaine, il sera très difficile d'organiser une visite avec vos parents puisqu'il y aura des activités en soirée. Le samedi sera aussi une journée d'activités. Le dimanche est la meilleure journée pour une visite ou une sortie hors campus avec l'approbation de l'équipe de coordination. Vous devez obtenir une permission à l'avance. Afin d'obtenir une permission pour vous absenter une journée complète, une demande de permission de sortie doit être complétée via la Fiche de renseignement à remplir lors des étapes d'inscription. L'équipe de coordination évaluera votre demande et une réponse vous sera envoyée.
- Qu'arrive-t-il si mon vol de retour est tôt le matin de la dernière journée du programme ou si mon vol est avant la dernière journée du programme?

 Il est fortement recommandé de se prendre à l'avance afin de s'assurer que votre départ soit prévu le dernier jour du programme, le vendredi 21 juillet 2023.

Annexe A



^{*}Carte à plus haute résolution disponible sur notre site web

Annexe B

COORDONNÉES DU PERSONNEL

Personnel à contacter avant le début du programme :

Lauriane Laforge

Directrice du développement des affaires

André Bourgeois

Agent de développement en langues et culture

Amandine Cassiers

Coordinatrice de projets en langues et culture

Veuillez nous contacter en utilisant l'adresse courriel suivant :

destination.clic@umoncton.ca

Personnel à contacter durant le programme :

À noter que les numéros de téléphone et les adresses courriel pour joindre ces responsables durant le programme vous seront envoyés par courriel au début des camps.

Paul-Emile Mallet

Directeur des programmes Destination clic et Impact

Assistant du directeur

Annexe C

ÉCHELLE DES INDEMNITÉS DE VOYAGE

Lieu de résidence	Indemnité de voyage (Destination clic - Moncton)
Colombie-Britannique	625 \$
Alberta	550 \$
Saskatchewan	475 \$
Manitoba	400 \$
Ontario Sud	275 \$
Ontario Nord	325 \$
Nouveau-Brunswick	0 \$
Nouvelle-Écosse	150 \$
Île-du-Prince-Édouard	150 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	325 \$
Territoires du Nord-Ouest	825 \$
Yukon	850 \$
Nunavut	725 \$